

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 03 JUILLET 2020
CONVOCATION DU 29 JUIN 2020

Le 03 juillet 2020, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelles-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme SINIARSKI à M ROCHE
Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX
M LAGANGA à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : Madame DELTOUR Julie

DÉLIBÉRATION N°26/2020

Vote concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2019.

Après avoir entendu le compte administratif 2019 ;

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture	Solde des restes à Réaliser	Résultat à prendre en compte pour l'affectation
INVESTISSEMENT	518 026,14€	367 986,52€	-229 432€	656 580,66€
FONCTIONNEMENT	650 399,44€	485 889,61€		485 889,61€

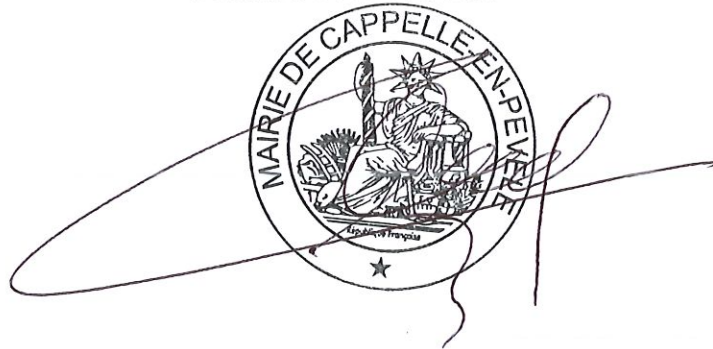
Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Cette affectation permettra de constituer une recette pour les investissements prévus cette année.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (19 voix pour), d'affecter le résultat au compte 1068.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 06/07/2020

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 06/07/2020